



Compte-rendu de l'assemblée générale 2017

Dimanche 19 mars, Château de Charance.

Présents : 39 adhérents (présents : 60 personnes)

Pouvoirs : 17 pouvoirs

Invités excusés : M. le député des Hautes Alpes – Joël Giraud, M le Maire de la ville de Gap – Roger Didier, M. le président d'ARNICA MONTANA

Invité officiel présent : Karine Berger, députée des Hautes-Alpes.

Début : 16h30

Lieu : Salle de réunion, château de Charance

Accueil : le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes et excuse les personnes invitées n'ayant pu venir. Le président rend hommage à Christiane PREPOSIET, présidente de la SAPN pendant 20 ans, ainsi qu'Edouard CHAS, pilier de la SAPN.

Paul VISSE intervient et rend hommage à Christiane PREPOSIET.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale est présenté par le président :

- **Rapport moral et d'activités de l'année 2016**
- **Rapport financier de la trésorière**
- **Rapport des responsables des principaux dossiers**
- **Perspectives 2017**
- **Election du nouveau Conseil d'Administration**
- **Questions diverses**

Rapport moral et d'activités de l'année 2016 :

La SAPN fête ses 40 ans cette année, le président rappelle le rôle de la SAPN : un rôle institutionnel à travers sa présence aux différentes commissions départementales et un rôle militant à travers les différentes actions menées dans des domaines variés.

Rapport financier par la Trésorière Elise Rivoal :

Le nombre d'adhérent est stable (170), le coût de l'adhésion a augmenté, sans influencer sur le nombre d'adhérent. La trésorière explique que la mise en place du prélèvement automatique permet à l'association d'avoir une stabilité financière plus grande, le développement de ce type de soutien est souhaitable. Il y a eu un don exceptionnel : Embrun Ecologie en se dissolvant donne 563€ à la SAPN.

En 2016, l'équilibre financier est trouvé.

La trésorière explique aussi que la subvention Verger demande une contrepartie financière : en effet, cette subvention ne couvre que 80% de l'Action Verger. Le reste est à la charge de la SAPN. Elle rappelle aussi qu'il faut trouver les 2000€ nécessaire à l'embauche d'un 3ème contrat aidé.

VOTE : approbation du rapport financier à l'unanimité.

Groupes thématiques :

ENERGIE : Michel CRANGA

Présentation des consommations actuelles d'énergie dans les Hautes Alpes et des productions d'énergie renouvelable possible à long terme: on pourrait produire 2 fois l'énergie consommée.

Questions sur les panneaux photovoltaïques/forêts : Sur le principe, la SAPN encourage l'éolien ou le photovoltaïque sous certaines conditions (détruire une forêt pour installer un parc photovoltaïque est un non-sens environnemental dépourvu de logique à long-terme). Ceci est flagrant pour les forêts anciennes et à forte valeur écologique ; mais le débat est difficile à trancher dans un département très boisé et peu peuplé donc avec peu de toitures disponibles.

La députée des Hautes-Alpes Karine Berger intervient pour signaler suivant la législation récente, l'installation de parc photovoltaïque en zone forestière récemment défrichée est interdite.

DEPLACEMENT : Jean Noel TEXIER

La SAPN milite activement pour le maintien des lignes TER dans les Hautes Alpes. Participation de la SAPN au « Très Grand Traintamarre », ainsi qu'aux réunions du collectif de l'étoile ferroviaire de Veynes, l'objectif est d'obtenir le maintien et l'amélioration des lignes.

Par ailleurs, la SAPN amorce une réflexion sur le projet de tunnel ferroviaire sous le Montgenèvre. Au cours de l'année, un débat va être initié entre les associations des Hautes-Alpes dont l'objet sera d'élaborer une position commune concertée.

ECONOMIE CIRCULAIRE : Marie Christine MONET

L'objet de ce groupe de travail est d'inciter les communes à respecter la réglementation en matière de collecte et de traitement des déchets.

Présentation de l'état des décharges de Sorbiers et de Ventavon, dont le fonctionnement est hautement déficient. La SAPN propose des solutions concrètes, inspirées par des exemples existants explicités dans sa proposition de plan régional de gestion et collecte des déchets.

FNE / AMENAGEMENT TERRITOIRE / PREDATION : Bernard PATIN

Prédation : Loup

Bernard PATIN rappelle les actions menées sur la problématique du loup en vue du rapprochement des associations de défense de l'environnement avec le monde des éleveurs afin de trouver une solution qui rendra compatible le pastoralisme et la nécessité de la préservation du loup. Un film est en cours de réalisation, un « état de pensée et de fait » basé sur la rencontre des adhérents SAPN avec éleveurs, bergers et devrait être projeté lors de la sortie annuelle de la SAPN le 25 juin. Le projet de la SAPN est de montrer que l'élevage de montagne est compatible avec la présence du loup.

Aménagement du territoire :

La gestion de l'eau est un paramètre majeur dans les Hautes Alpes. La Haute Durance alimente plus de la moitié des besoins en eau potable de la région PACA, les enjeux environnementaux sont donc considérables sur ce territoire. . De même dans le Champsaur, ou les eaux du Drac alimentent en eau potable la ville de Grenoble et dont la qualité est gravement menacée par des projets agricoles inadaptés. La question de l'irrigation agricole est également problématique dans le bassin gapençais avec le projet de retenue du Chatelard. **La SAPN suit de près l'exploitation des carrières**, notamment en Haute-Durance. **La SAPN est mobilisée sur le SCOT du Briançonnais et participe activement au travail d'élaboration de ce document.**

La SAPN est sollicitée par les mairies dans l'élaboration de leur document d'urbanisme, mais ne peut participer à toutes les concertations. Elle a besoin de personnes prêtes à s'investir pour participer aux réunions. Un appel aux adhérents va être lancé afin d'étudier le projet de PLU arrêté de la commune de Gap avec sa compatibilité au regard des règles imposées par les différentes lois et en l'occurrence celles édictées pour la préservation de l'environnement.

Réseau national FNE

La SAPN fait partie du réseau national France Nature Environnement, et y travaille dans le but de participer à la prise en compte de la montagne dans les travaux menés au niveau régional ou national. Il s'agit de maintenir un équilibre dans une région très urbanisée sur le littoral et ignorant généralement les problématiques du milieu rural et de la montagne.

THT : Hervé GASDON

Hervé Gasdon rappelle l'implication de la SAPN contre le projet RTE de rénovation électrique depuis 2011. **La SAPN porte, avec l'association Avenir Haute Durance, l'ensemble des actions juridiques sur ce dossier.** Les travaux ont commencé et le dossier est entre les mains du Conseil d'Etat. La SAPN demande l'annulation de l'arrêté de déclaration d'utilité publique.

Vergers de Charance : Jean Pierre DEVEAUX / Victor DEREUX

Présentation des vergers et de l'implication de la SAPN, et de Marie Tarbouriech. La SAPN a obtenu en 2016 une subvention pour **l'étude et le suivi des vergers ainsi que leur réhabilitation.**

C'est à cette occasion qu'elle a embauché Victor DEREUX. Sur le terrain, les actions de remise en état du terrain des vergers et la taille des arbres sont une réussite. Des études pieds à pieds vont avoir lieu en collaboration avec l'agronome, Kamel ELIAS, qui rendra compte de l'état sanitaire des arbres.

Perspectives 2017 : Romain DENIS, Simon LEBRET

En se basant sur le constat qu'un salarié à la SAPN ne pouvait faire que le secrétariat, la SAPN embauche un nouveau contrat aidé : Simon LEBRET. L'idée est de continuer à soutenir administrativement et directement les actions des bénévoles, tout en travaillant à l'ouverture et au rayonnement de l'association. Des projets sont en cours : soirées thématiques au *Petit Saloon*, randonnées naturalistes, SAPN Tour, projection de films militants...

VOTE : approbation du rapport moral à l'unanimité.

Election du nouveau CA :

BAUDRY Jean-Yves (2016) Chemin de la ferme de l'Hôpital 05000 GAP
BOUTERON Catherine (2015) Arzeliers village 05300 LARAGNE
COUSSEAU Gilles (2015) La Montagne 05000 PELLEAUTIER
CRANGA Michel (2015) 17 avenue de Charance 05000 GAP
DEVAUX Jean-Pierre (2017) Les Blaches 05000 NEFFES
GASDON Hervé (2016) Route de Saint-André 05200 EMBRUN
GENIAUX Pierre (2015) Route de la Bastine 05400 La Roche des Arnauds
RIVOAL Claudine (2015) La Montagne 05700 SIGOTTIER
TOUZOT MARGERIE (2016) 49 avenue Jean Jaurès 05000 GAP
TEXIER JEAN-NOËL (2016) La Grabiloné La Montagne 05000 PELLEAUTIER
MONET MARIE-CHRISTINE (2016) 3 rue Plein Sud 05300 RIBIERS
ROMAIN DENIS (2017) 10 rue du Capitaine de Bresson, 05000 GAP

Président de la SAPN, Hervé GASDON.



Hervé Gasdon